

-Niv.L-/

TERRITOIRE DE RUHENGRI.-

Ruhengeri, le 24 mai 1960

AS

N°E/1669 /AI.14.-

Copie pour information à Monsieur le Chef  
Sous-chef Mudadari à RWERERE.-

Ruhengeri



3731

A Monsieur Ibambasi Athanase, Moniteur

à

R U N A B A.-

Sous-couvert du Révérend Père Supérieur de la  
Mission à RUNABA.-

Monsieur,

Suite à votre entretien du 19 dernier à Runaba,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le sous-chef de  
Rwerere réclame  $62 \times 13 = 806$  francs comme salaire pour  
votre vacher qui a travaillé pour vous pendant 62 jours

Je vous invite par conséquent de payer cette  
somme. Dans le cas d'un refus de votre part, l'affaire sera  
tranchée par le Tribunal de Chefferie à Kiramba.-

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités.-

L'Administrateur Territorial Assistant Ppal

DIERCKX de CASTERLE.M.-

api au N<sup>o</sup> Chef Mudadali

a. Rwerere

a. N<sup>o</sup> Ibambasi

Athamase

Noritur a.

Rumaba

Objet: Payement  
valcher.

N<sup>o</sup> C du R. P. Supérieur  
de la Région  
a. Rumaba

Suite à notre entretien du 19 dernier  
a. Rumaba j'ai eu l'honneur de vous faire  
savoir que le bon. Chef de Rwerere  
c'est-à-dire <sup>62 x 13 = 806</sup> ~~4000~~ francs pour comme salaire  
pour votre valet qui a travaillé pour  
vous pendant 62 jours.

Je vous invite par conséquent de  
payer cette somme. Sans le cas d'un refus  
de votre part, l'affaire sera tranchée par le T. d. C.  
a. Kiramba.

Rubanga le 21. Mai 1960

Adakuramutša,

Nkubikije rero uko abandi bagira icyo  
baha ababagariye, ~~uwo waragaye~~. Ntabwo  
ba ngo mudukiranye kubyerekeye ibyo  
kuko yaragaye iminsi 62 n'amajoro 62

Ndangije mbasaba igisubizo niba bisho  
botse.

Ninjye Kambasi Othmanase

Henry

73  
62  
26  
78  
7806 F.